

Tout savoir sur la législation pour les accessoires de levage

Au Grand-Duché de Luxembourg, la législation oblige l'employeur à prendre toutes les mesures nécessaires en matière de santé et de sécurité au travail afin de protéger ses collaborateurs. LIFTEUROP apporte des solutions de levage conformes à la réglementation et qui assurent la sécurité des opérateurs.

06/05/2019 | [Communiqué](#)



Les accessoires de levage produits par LIFTEUROP sont conformes à la Directive européenne Machines 2006/42/CE. Cette Directive encadre la conception et la production de tout accessoire de levage. Mieux, pour se conformer à cette Directive, LIFTEUROP répond à des normes internationales pour lesquelles il y a encore plus d'exigences.

Concrètement, cela signifie que tous les accessoires de levage sont homologués. Ils doivent être munis du marquage CE, livrés avec une déclaration de conformité et une notice d'instruction et le fabricant doit être clairement identifié. La réglementation européenne n'impose pas de recourir à une tierce partie pour pouvoir procéder à l'apposition du marquage CE. Il s'agit donc d'une auto-certification qui engage uniquement la responsabilité du fabricant. D'où l'importance de choisir un fournisseur d'accessoires de levage de qualité.

Des contrôles obligatoires pour une sécurité renforcée

La législation oblige également chaque utilisateur à contrôler régulièrement ses accessoires de levage. En fonction du pays, la périodicité peut varier. En France et au Grand-Duché de Luxembourg, un contrôle doit avoir lieu au moins une fois par an. LIFTEUROP a développé une application qui permet de faciliter ces contrôles périodiques : ALITRACER. L'utilisateur a une vue globale sur l'état de son parc de matériel de levage et la sécurité des opérateurs en est renforcée.

Fonctionnant sur iOS et Android, l'application est neutre, c'est-à-dire qu'elle est disponible quelle que soit

la marque ou le fournisseur des accessoires de levage. L'outil est également valable pour tout matériel devant être contrôlé périodiquement : ponts roulants, extincteurs, échelles, etc. De plus, ALITRACER est utilisé par les organismes de contrôle agréés.

Travailler avec LIFTEUROP, c'est donc la garantie d'une bonne conception des produits, de contrôles encadrés et donc d'une manutention sans risque pour vos opérateurs. Fondée en 2010 et installée à Wiltz, LIFTEUROP produit et distribue du matériel et des accessoires de levage de grande qualité au design propre de la marque STAS, fleuron de l'industrie française du levage garantissant la sécurité des biens et des personnes depuis 1953. Certifiée ISO 9001 et 14001 et RSE, LIFTEUROP est intégrée dans la division levage du Groupe ALIPA, spécialiste luxembourgeois de l'emballage et du levage industriels, qui compte environ 130 salariés.

[ALIPA Group](#)